



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 07 MAI 2014

Elus Présents : Alain BOSSARD, Pierre CANTONI, Denis DUSSART, Emmanuel HESRY, Luc JOURNAULT, Daniel ORIEUX, Josiane QUIRION, Dominique SALIOU, Virginie VENTROUX, Marcelle BONNIN-GUERIN

Invités : Francis SIMON, Catherine MIGNE, Brigitte JAMBART

Absents Excusés : Marc HIROT, Jean-Yves BONNIEC

Préambule

Selon certains élus, l'ordre du jour ne justifie pas voire rend inopportune la présence à cette réunion de Francis Simon et de Catherine Migné. Au motif de l'article 13 des statuts de la Ligue dont il est fait lecture, l'assistance admet la présence de Catherine Migné.

Objet de la réunion du CA

Suite à une alerte transmise par le médecin de prévention, la DRJSCS (direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale) interpelle la FFTA au sujet de la charge et des conditions de travail de Francis Simon.

Une réunion DR/FFTA/Ligue s'est tenue le 15 avril à Nantes dont un compte-rendu rédigé par Alain Bossard et Pierre Cantoni a été diffusé aux élus préalablement.

Demandes formulées par la DRJSCS

Dans un courrier reçu par la ligue le 6 mai, lu par Alain Bossard, la DRJSCS confirme les termes de notre premier compte-rendu et propose diverses solutions qui supposent toutes la création d'un emploi de ligue afin d'assister Francis Simon. Ces solutions diffèrent selon le scénario retenu pour l'avenir du Pôle (statu quo, futur CREPS, alternative,...).

La DRJSCS conditionne le maintien du Pôle en septembre 2014 à "ce qu'une solution soit trouvée", incluant également quelque aménagement des infrastructures (vestiaires, sanitaires).

Débat

Il n'a pas été possible de définir de ligne de conduite mais convenu de valoriser les différentes solutions, à commencer par celle du recours à des vacances pour le remplacement ponctuel de Francis Simon, des contacts ont été pris avec une personne susceptible de remplir cette mission.

Alain Bossard lit un courrier qu'il a adressé au président de la FFTA le questionnant au sujet des aides fédérales susceptibles d'aider au financement d'un emploi de ligue. Luc Journault s'étonne de ce que le bureau restreint n'ait pas été mis au courant au préalable de cette initiative.

Emmanuel Hesry se fait le porte-parole des familles en exprimant la difficulté d'une solution scolaire de repli en cas de fermeture du Pôle à la rentrée compte tenu du calendrier.